



Réseau vignobles et cépages rares

A14

Action

Mise en place d'une vigne expérimentale

Points forts :

- Réhabilitation du Mornen noir à compter du printemps 2011.
- Inauguration en présence de 80 personnes, 8 communes du territoire représentées.
- 2 articles de presse et un reportage sur TL7 (télévision locale).

Calendrier

- 2 ans de l'idée au projet.
- 1 an du projet à la réalisation.

Contexte :

Dans le contexte commercial actuel, il est primordial de se démarquer sur le marché, et de travailler à un renforcement de la typicité de l'encépagement. C'est pourquoi, la réintroduction de cépages locaux et qualitatifs dans l'encépagement autorisé peut apporter un plus au niveau du produit. Or, les cépages autochtones des Coteaux du Gier comme le Chouchillon et le Mornen Noir ne figurent pas aujourd'hui au Catalogue Officiel des espèces et variétés de plantes cultivées en France. Ils ne sont donc pas autorisés à la plantation.

Objectif :

La reconnaissance du Chouchillon comme cépage autorisé et donc son inscription au catalogue.

Public ciblé :

Les vigneron professionnels afin qu'ils puissent planter ce cépage autochtone et commercialiser les vins qui en sont issus.

Contenu :

Mise en place d'un réseau d'essai de 2 000 m² de vignes :

- Plantation en juillet 2009 d'une première parcelle expérimentale de 450 pieds de vignes sur la commune de Genilac.
- Plantation en juillet 2010 d'une seconde parcelle expérimentale de 400 pieds sur la commune de Tartaras.
-

Partenaire : Comité Technique Permanent de la Sélection des plantes cultivées (CTPS) et Chambre d'Agriculture du Rhône pour le suivi de l'essai.

Coût :

5 400 € pour la mise en place comprenant préparation du terrain (1 505 €), palissage (2 000 €), plants et tests sanitaires (1 500 €).
7 000 € à venir de suivi de l'expérimentation (intervention Chambre d'Agriculture).
Les frais d'entretien (main d'œuvre essentiellement) n'ont pas été comptabilisés puisque réalisés dans le cadre de chantiers collectifs bénévoles.

Financement :

Fonds propres - Région Rhône-Alpes.

Rhône-Alpes



Coordonnées :

- Association pour la Restauration et le Développement du Vignoble des coteaux du Gier (ARDVCG),
- www.les-coteaux-du-gier.fr - ardvcg.asso@voila.fr
- 2 rue Pierre Mussieux 42800 Tartaras - Tél. : 04 77 75 91 20
- Anne Déplaude